

Mieux informer pour mieux reconnaître :

renforcer l'IMT dans le processus canadien
de reconnaissance des titres étrangers

Septembre 2025





Le Conseil de l'information sur le marché du travail (CIMT) est un organisme pan-canadien sans but lucratif qui produit des analyses accessibles fondées sur des données probantes sur le marché du travail au Canada. Par la recherche, la collaboration et l'innovation en matière de données, le CIMT aide les gouvernements, les employeurs, les travailleurs et travailleuses ainsi que les établissements d'enseignement à prendre des décisions éclairées. Son travail contribue à combler les lacunes en information, à améliorer les résultats sur le marché du travail et à renforcer l'écosystème canadien de perfectionnement de la main-d'œuvre.

Pour en savoir plus sur nos recherches et initiatives, consultez le site lmic-cimt.ca.

Autrice

Lorena Camargo, chercheuse principale, CIMT

Remerciements

Nous tenons à remercier Lynn Ng Yu Ling, boursière postdoctorale Banting au Département de science politique de la Faculté des arts libéraux et des études professionnelles de l'Université York, pour ses précieuses contributions et ses observations éclairantes à titre d'assistante de recherche tout au long de l'élaboration de ce rapport.

Nous remercions également chaleureusement Ken Chatoor et Laura Adkins-Hackett pour leurs commentaires éclairants et leur soutien tout au long du processus de recherche et de rédaction.

Pour en savoir plus sur ce rapport, écrivez-nous à research@lmic-cimt.ca.

Comment citer ce rapport

Camargo, L. (2025). *Mieux informer pour mieux reconnaître : renforcer l'IMT dans le processus canadien de reconnaissance des titres étrangers*. Ottawa : Conseil de l'information sur le marché du travail (CIMT).



Table des matières

Principaux constats	1
Résumé	2
Introduction	3
Contexte et revue de la littérature	5
L'état de l'IMT et la reconnaissance des titres de compétences étrangers	11
Méthodologie et limites	15
Constats	17
Réflexions et recommandations	22
En conclusion	27
References	29

Principaux constats

Ce rapport présente les résultats d'une étude qualitative menée par le CIMT afin de mieux comprendre les lacunes de l'information sur le marché du travail (IMT) dans le processus canadien de reconnaissance des titres de compétences étrangers (RTCE), en s'appuyant sur les expériences vécues de personnes immigrantes qualifiées. L'étude a permis de dégager les constats suivants :

- ▶ **Manque d'information en temps utile :** La plupart des participant-es ignoraient l'existence du processus de RTCE avant leur arrivée au Canada. L'information préalable sur les délais, les coûts et les documents requis était souvent absente ou difficile à trouver.
- ▶ **Ressources éparses et incohérentes :** Sur les sites Web des organismes gouvernementaux et des instances de réglementation, l'information sur le processus de RTCE et les exigences propres aux différentes professions était fréquemment désuète, contradictoire ou difficile à comprendre. Plusieurs participant-es se sont donc tourné-es vers des sources informelles.
- ▶ **Manque de transparence :** Les participant-es avaient de la difficulté à comprendre comment leurs titres étaient évalués, par qui, et selon quels critères, en particulier dans un contexte où les pratiques varient selon les provinces et selon qu'il s'agit de professions réglementées ou non.
- ▶ **Contraintes financières et délais importants :** Le manque de clarté sur les coûts et les longs délais de traitement ont entraîné un stress important. Peu de participant-es connaissaient les options de soutien et les programmes d'aide financière existants.
- ▶ **Retards technologiques :** De nombreux systèmes semblent encore reposer sur des démarches en personne ou sur support papier. Lorsque des outils numériques étaient proposés, ceux-ci étaient souvent jugés peu conviviaux ou inégalement déployés selon les régions.
- ▶ **Décalage avec les employeurs :** Certain-es participant-es ont rencontré des employeurs qui ne comprenaient pas ou ne reconnaissaient pas les badges d'évaluation de la RTCE, surtout dans les professions non réglementées. Plusieurs ont dû expliquer la valeur de leurs titres ou fournir de nouveau leurs documents, malgré la présence du badge. Dans d'autres cas, celui-ci n'a même pas été mentionné par l'employeur. Cette situation mérite d'être examinée plus en profondeur.
- ▶ **Manque de données :** L'examen de la documentation et des sources de données existantes révèle un manque de données permettant de suivre, de mesurer et d'évaluer les résultats sur le marché du travail des personnes qui passent par le processus de RTCE, ainsi que l'efficacité même de ce processus.

Résumé

La reconnaissance des titres de compétences étrangers (RTCE) constitue une voie essentielle pour les personnes immigrantes qualifiées qui souhaitent intégrer le marché du travail canadien. Pourtant, nombre d'entre elles se heurtent toujours à des obstacles importants pour accéder à l'IMT nécessaire à cette intégration.

Ce rapport s'appuie sur des témoignages recueillis auprès de personnes récemment arrivées au Canada, qui ont entrepris ou complété le processus de RTCE, afin d'examiner comment les lacunes en matière d'IMT compliquent leurs démarches. Leurs récits illustrent les coûts personnels et financiers engendrés par un système fragmenté et opaque, qui fournit parfois des renseignements contradictoires.

Les personnes interrogées ont signalé plusieurs problèmes liés à l'information, notamment le manque de clarté sur les délais, les contradictions entre les sources officielles ou encore le manque d'information avant l'arrivée au Canada. Si les réseaux informels ont parfois permis de combler certaines lacunes, leur usage comporte aussi des risques, comme la désinformation ou la fraude.

Notre examen de la littérature révèle un autre problème important : le manque de données sur les programmes et les résultats de la RTCE. Cette insuffisance d'informations entrave l'évaluation de l'impact des processus de reconnaissance sur l'intégration au marché du travail et sur l'obtention d'un emploi correspondant aux compétences. Elle limite également la capacité des chercheur-euses à analyser les effets de la RTCE sur les parcours professionnels.

Ce rapport fait ressortir sept grandes problématiques :

- ▶ L'absence d'information avant l'arrivée
- ▶ Des directives contradictoires ou incohérentes
- ▶ Des normes d'évaluation peu claires
- ▶ Des coûts financiers peu visibles ou non divulgués
- ▶ Des difficultés liées aux outils ou aux systèmes technologiques
- ▶ Un décalage entre les pratiques des employeurs et la RTCE
- ▶ Un manque de données pour évaluer les résultats sur le marché du travail liés à la RTCE

Les participant-es ont formulé des propositions constructives pour améliorer le système, allant d'une information plus claire et accessible à la création de plateformes centralisées et de ressources en langage clair. Ces améliorations sont réalisables.

Mieux structurer l'IMT entourant la RTCE, c'est non seulement améliorer la reconnaissance des titres, mais aussi reconnaître les personnes elles-mêmes et leur offrir les moyens de mettre leur expertise au service du Canada.

Introduction

Dans le cadre de son [Plan des niveaux d'immigration](#), le Canada prévoit d'accueillir environ 395 000 personnes immigrantes d'ici la fin de 2025, un nombre appelé à diminuer chaque année jusqu'en 2027 (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada [IRCC], 2024). Bon nombre de ces personnes¹ posséderont des compétences dans des professions réglementées et non réglementées (voir les définitions dans l'encadré). Ce plan s'inscrit dans une stratégie visant à combler les pénuries de main-d'œuvre, notamment dans les secteurs en forte demande, comme la santé et les métiers spécialisés.

Le Canada mise sur l'immigration pour atténuer les pénuries de main-d'œuvre (IRCC, 2024), mais le processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers (RTCE) présente encore de nombreux défis pour les personnes immigrantes souhaitant intégrer le marché du travail. Les personnes formées à l'étranger s'appuient sur la RTCE pour faire évaluer et reconnaître leur formation et leurs titres de compétences (Kupfer, 2025). Toutefois, ce processus est souvent complexe, fragmenté et incohérent, ce qui entraîne des délais plus longs que prévu et des obstacles à l'emploi dans leur domaine de spécialisation. Selon Statistique Canada, le taux de surqualification des personnes diplômées à l'étranger est près du double de celui des personnes nées ou formées au Canada (Statistique Canada, 2022).

Les travaux antérieurs du CIMT ont déjà mis en évidence certaines lacunes dans le processus de RTCE. Dans sa publication de 2024 intitulée [Le monde complexe de l'information sur le marché du travail : Quels défis pour les professionnels du développement de carrière ?](#), le Conseil indiquait que 42 % des personnes interrogées avaient du mal à trouver de l'information sur la reconnaissance des titres de compétences étrangers (Camargo, 2024). Toutefois, ce rapport ne portaient pas précisément sur la nature des lacunes.

¹ Le terme « nouvel arrivant » désigne une personne installée depuis peu dans un pays, généralement depuis moins de cinq ans. Il peut s'agir d'un-e immigrant-e ou d'un-e réfugié-e ayant quitté son pays d'origine pour s'établir dans un autre pays.

C'est dans cette optique que le CIMT a mené une étude qualitative afin de mieux cerner les lacunes et les défis liés à l'IMT dans le processus de RTCE, et de proposer, si possible, des pistes d'amélioration concrètes. Ce travail s'inscrit dans la mission du CIMT : offrir un accès à une IMT de haute qualité pour soutenir une prise de décision éclairée en matière de carrière, de formation et d'éducation.

La RTCE est un élément clé de l'écosystème de l'IMT. Alors que de plus en plus de personnes immigrantes qualifiées intègrent le marché du travail canadien, il est crucial de comprendre comment les lacunes en matière d'IMT dans le processus de RTCE influent à la fois sur les trajectoires individuelles, les résultats professionnels et les objectifs économiques à plus grande échelle. Comblar ces lacunes permettrait de réduire le sous-emploi et d'améliorer l'efficacité des processus de reconnaissance, au bénéfice de l'ensemble du marché du travail canadien.

Ce rapport se concentre sur les expériences des personnes qui s'engagent dans le processus de RTCE et met en évidence les principales lacunes d'information observées. Il analyse ensuite comment ces lacunes nuisent à l'intégration professionnelle des individus, mais aussi à la transparence nécessaire à toute amélioration structurelle du système. Enfin, il montre comment une IMT de meilleure qualité – plus claire, plus accessible et disponible en amont – permettrait de rendre les processus de reconnaissance plus cohérents et plus efficaces.

Qu'est-ce que l'information sur le marché du travail?

L'IMT désigne toute donnée ou tout renseignement permettant de comprendre les conditions actuelles ou futures du marché du travail, afin de soutenir une prise de décision éclairée en matière d'éducation, de formation, de carrière ou de recrutement.

L'IMT peut comprendre :

- ▶ **des données quantitatives** (taux d'emploi, salaires, tendances sectorielles, données sur les postes vacants)
- ▶ **des renseignements qualitatifs** (tirés d'entrevues, d'enquêtes ou d'expériences vécues, qui mettent en lumière les interactions des individus avec le marché du travail)
- ▶ **des prévisions et tendances** (besoins futurs en compétences, professions en demande, mutations sectorielles)
- ▶ **des sources informelles** (conseils de mentors, échanges avec des pairs ou communautés en ligne, etc.)

Dans sa forme la plus utile, l'IMT est à jour, pertinente, fiable et accessible : elle permet aux personnes et aux organisations d'agir avec confiance dans un marché du travail en constante évolution.

Source : CIMT

Contexte et revue de la littérature

Définir la reconnaissance des titres de compétences étrangers

La RTCE est le processus par lequel on vérifie si la formation, les compétences et l'expérience de travail acquises à l'étranger sont équivalentes aux normes établies dans la province ou le territoire où la personne souhaite exercer une profession (Emploi et Développement social Canada [EDSC], 2025).

Dans les professions réglementées, l'évaluation des titres est obligatoire. Dans les professions non réglementées, elle ne l'est pas, mais elle est souvent recommandée, car les employeurs canadiens peuvent s'appuyer sur les résultats du processus de RTCE pour mieux comprendre et évaluer les qualifications internationales². Par ailleurs, la RTCE est exigée dans certains programmes d'immigration, peu importe la profession visée.

Selon le gouvernement du Canada, la reconnaissance des titres pour les professions réglementées relève généralement de l'organisme de réglementation concerné dans chaque province ou territoire (EDSC, 2025a). Le processus est souvent plus complexe que pour les professions non réglementées et peut comprendre des examens de certification ou d'admission, nécessitant des documents supplémentaires, des frais et des délais plus longs.

Dans les professions non réglementées, la RTCE consiste à [évaluer des titres \(études, expérience professionnelle ou formation spécialisée\)](#) pour déterminer s'ils répondent aux normes canadiennes dans un domaine donné. Plusieurs organismes à travers le pays offrent ces services d'évaluation.

La reconnaissance des titres est également exigée pour certaines personnes qui souhaitent immigrer au Canada dans le cadre du [Programme des travailleurs qualifiés](#) (fédéral), ou dans certains cas pour y étudier ou y travailler. Ces évaluations – appelées évaluations des diplômes d'études (EDE) – servent à vérifier si les titres étrangers respectent les normes canadiennes. Selon IRCC, les [EDE permettent de déterminer l'admissibilité](#) à certains programmes d'immigration et peuvent orienter les personnes candidates sur les besoins de formation ou d'études supplémentaires.

² Après la réalisation de cette recherche, IRCC a mis à jour son contenu Web sur la reconnaissance des titres de compétences. Les références présentées ici reflètent l'information disponible publiquement au moment de l'étude (2024).

Fonctionnement de la RTCE au Canada

La RTCE au Canada repose sur un modèle de gouvernance multipartite. À l'exception de quelques professions réglementées à l'échelle fédérale, la reconnaissance des titres et l'attribution des permis relèvent des provinces et territoires, qui délèguent souvent cette responsabilité aux organismes de réglementation en vertu de leur législation. On dénombre environ 500 organismes de réglementation au pays, qui participent de près ou de loin au processus de RTCE (EDSC, 2015, cité dans Brosseau, 2020).

Le système est également complexifié par la variation considérable du nombre de professions réglementées et de métiers nécessitant une certification dans les différentes provinces et territoires, allant de 65 à 275. De plus, la décentralisation entraîne des disparités : une profession pouvant exiger un permis dans une province peut très bien ne pas être réglementée dans une autre (IRCC, 2025a).

Même si la RTCE et l'octroi de permis relèvent des provinces et territoires, le gouvernement fédéral joue un rôle complémentaire en soutenant les initiatives d'amélioration et en fournissant de l'information aux personnes formées à l'étranger. Il a donc un intérêt direct à faire progresser les processus favorisant leur intégration économique.

Rôles des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux

Premièrement, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) fournit de l'information aux personnes formées à l'étranger. Deuxièmement, Emploi et Développement social Canada (EDSC) apporte son expertise en matière d'intégration au marché du travail, finance l'amélioration des processus de RTCE et diffuse de l'IMT à l'intention des nouveaux arrivants. Enfin, Santé Canada soutient l'amélioration des mécanismes d'évaluation et de reconnaissance pour les professionnel·les de la santé diplômé·es à l'étranger.

À l'échelle provinciale et territoriale, les organismes de réglementation effectuent les évaluations pour les professions réglementées, selon les processus et les normes définis par la législation de la province ou du territoire (Brosseau, 2020). En revanche, dans les professions non réglementées, ce sont souvent les employeurs qui décident eux-mêmes si la formation et les qualifications d'une personne candidate sont jugées suffisantes. Il en résulte une grande diversité de pratiques, non seulement entre les provinces et territoires, mais aussi d'un secteur à l'autre et d'un employeur à l'autre (OCDE, 2019).

À l'échelle fédérale, trois ministères jouent un rôle clé (Direction de l'évaluation – Direction générale des politiques stratégiques et des services, 2015) :

- » **EDSC** apporte son expertise en matière d'intégration au marché du travail, finance l'amélioration des processus de RTCE et fournit de l'IMT aux nouveaux arrivants
- » **IRCC** offre de l'information et des services avant l'arrivée aux personnes formées à l'étranger
- » **Santé Canada** soutient l'amélioration de l'évaluation et de la reconnaissance des titres pour les professionnel·les de la santé diplômé·es à l'étranger.

Le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers du Canada

EDSC a lancé le [Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers \(PRTCE\)](#) en 2003. Ce programme visait à exercer un leadership fédéral en matière de RTCE et à faciliter la coordination nationale entre les parties prenantes clés. Il a pour objectif de lever les obstacles persistants auxquels se heurtent les professionnel·les formé·es à l'étranger dans leur transition vers un emploi intéressant (Abdul-Karim, 2018).

Le PRTCE poursuit trois objectifs principaux (EDSC, 2025b) :

- ▶ renforcer la capacité du Canada en matière de RTCE
- ▶ améliorer l'intégration au marché du travail des personnes formées à l'étranger dans des professions et secteurs ciblés
- ▶ soutenir la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre

Pour atteindre ces objectifs, le programme finance des initiatives menées par les provinces et territoires, les autorités de réglementation et d'autres organismes qui appuient l'intégration professionnelle des personnes formées à l'étranger. Ces fonds servent à :

- ▶ rendre les processus de RTCE plus rapides et plus efficaces ;
- ▶ offrir des prêts et des services d'accompagnement pour aider les professionnel·les à s'orienter dans le processus de RTCE ;
- ▶ fournir des mesures de soutien à l'emploi (stages, subventions salariales, formations, mentorat, accompagnement), afin de permettre aux professionnel·les formé·es à l'étranger d'acquérir une expérience canadienne dans leur domaine.

Par ces mécanismes de financement, le gouvernement fédéral vise à simplifier et à harmoniser les processus de RTCE, tout en donnant aux provinces et aux prestataires de services les moyens de renforcer leur propre capacité en la matière.

Par exemple, en décembre 2022, le programme a annoncé un investissement pouvant atteindre 86 millions de dollars pour soutenir 15 projets axés sur l'amélioration de la reconnaissance des titres dans les professions liées à la santé. Les montants alloués allaient de 500 000 \$ à 10 millions \$ (EDSC, 2024). Parmi les bénéficiaires des plus importants financements figurent :

- ▶ **L'Association des Facultés de médecine dentaire du Canada**, pour son programme d'évaluation et de formation compensatoire en médecine dentaire générale
- ▶ **Alberta Health Services**, pour son initiative SMART (approche durable et multicolaborative, de l'arrivée à la préparation à la pratique et à la transition)
- ▶ **Le BC College of Nurses and Midwives**, pour son projet intitulé *Virtualizing Competency Assessments: Streamlining Nursing Licensure in Canada*
- ▶ **Le Bow Valley College**, pour son programme *Internationally Educated Health Professionals (IEHP) Pathway to Employment*
- ▶ **Achève**, pour son initiative *Employment Pathways in Canada – Health Careers*
- ▶ **la province de la Nouvelle-Écosse**, pour son projet *Expanding NICHE (Nurses Integrating Care in the Community and Home) : Scale and Spread of Streamlined Pathways to Licensure and Employment*

Ces organisations comptent utiliser les fonds octroyés pour rationaliser les exigences de certification et de délivrance de permis dans les parcours d'accès à l'exercice de la profession.

Pourquoi la reconnaissance des titres est-elle importante

Le Canada possède l'une des populations actives les plus instruites parmi les pays du G7 (Statistique Canada, 2022). Cette caractéristique est souvent présentée comme une force nationale, un élément clé du maintien du niveau de vie et de la croissance économique du pays.

Depuis 2002, le gouvernement fédéral a réorienté sa politique d'immigration. Il a délaissé une approche axée sur les pénuries de main-d'œuvre spécifiques au profit d'une stratégie fondée sur le capital humain. Cette nouvelle orientation privilégie le recrutement de personnes hautement qualifiées et diplômées (Direction de l'évaluation – Direction générale des politiques stratégiques et des services, 2020), et met l'accent sur

la valorisation de leurs compétences et de leur formation, en appuyant leur intégration au marché du travail.

Pour les personnes formées à l'étranger qui immigreront ou prévoient immigrer au Canada, la RTCE joue un rôle essentiel dans l'accès à une participation pleine et valorisante au marché du travail. Toutefois, en l'absence d'information claire, à jour et accessible sur le processus (documents requis, délais, coûts, étapes à suivre, variations selon les provinces), bon nombre d'entre elles rencontrent des obstacles importants. Ces difficultés nuisent à leur capacité de travailler dans leur domaine de compétence.

Ces enjeux ne sont pas seulement individuels : ils risquent aussi de freiner les efforts du Canada pour assurer sa croissance économique et renforcer sa résilience. Alors que le pays continue de recruter des personnes hautement qualifiées et diplômées (Direction de l'évaluation – Direction générale des politiques stratégiques et des services, 2020), notamment dans des secteurs en forte demande comme la santé, les métiers spécialisés et d'autres domaines prioritaires, il devient essentiel de garantir un processus de reconnaissance des titres équitable et efficace.

Ce que les évaluations précédentes nous apprennent sur la RTCE

[Les évaluations fédérales PRTCE menées en 2015 et en 2020](#) ont mis en évidence des défis persistants, tant au sein du programme lui-même que dans l'ensemble du processus de RTCE. Bien que ces rapports aient relevé certaines améliorations en matière de transparence, de cohérence, de rapidité et d'équité, ils ont conclu que ces progrès ne pouvaient être directement attribués au PRTCE. Cette limite s'explique principalement par le manque de données probantes et par le nombre élevé d'acteurs concernés (Direction de l'évaluation – Direction générale des politiques stratégiques et des services, 2020).

Un constat récurrent dans les évaluations de 2015 et de 2020 est l'absence de données sur les résultats professionnels des personnes formées à l'étranger. Cette lacune limite la capacité d'évaluer si les efforts déployés pour améliorer la reconnaissance des titres – y compris les initiatives du PRTCE – mènent réellement à un emploi valorisant. Elle nuit également à la possibilité de suivre les résultats dans le temps.

Les deux évaluations soulignent par ailleurs des problèmes persistants liés à la transparence et à l'accessibilité de l'information, notamment :

- ▶ un recours excessif à du contenu passif sur les sites Web
- ▶ des processus décisionnels opaques
- ▶ des directives peu claires dans l'information disponible

Fait notable, un sondage mené en 2019 par World Education Services a révélé qu'environ 14 % des personnes formées à l'étranger ayant répondu ne savaient pas si leur profession était réglementée au Canada. Or, les processus de RTCE diffèrent selon qu'une profession est réglementée ou non, ce qui confère à ce constat une portée importante. Par ailleurs, malgré ces différences procédurales, les sources gouvernementales présentent souvent les parcours réglementés et non réglementés dans une même section, ce qui contribue à la confusion.

Ces constats révèlent un enjeu plus vaste : même si les orientations politiques sont bien définies, les processus de RTCE manquent souvent de clarté et de coordination à l'échelle du système.



L'état de l'IMT et la reconnaissance des titres de compétences étrangers

Étude de cas : les lacunes de l'IMT dans le secteur de la santé

L'IMT liée à la RTCE peut être difficile à repérer, à comprendre ou à obtenir. Cette situation nuit tant à la qualité de l'information transmise aux nouveaux arrivants au cours du processus qu'à l'accès aux données pour les chercheur·euses qui souhaitent l'analyser. Ainsi, l'écosystème présente de nombreux angles morts.

Le secteur de la santé illustre de manière particulièrement éloquente la nécessité d'améliorer la collecte de données sur la RTCE. En 2009, le Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger a été lancé comme initiative conjointe des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Il visait à améliorer la transparence, la cohérence, la rapidité et l'équité des résultats sur le marché du travail, notamment pour les personnes exerçant des professions réglementées en forte demande, telles que les ingénieur·es, les infirmier·ères, les médecins et d'autres professionnel·les de la santé.

Pourtant, les données du Recensement de 2021 indiquent que les professionnel·les de la santé formé·es à l'étranger et arrivé·es entre 2016 et 2021 affichaient des taux d'emploi plus faibles, des taux de chômage plus élevés et une probabilité moindre de travailler dans leur domaine que celles et ceux arrivé·es avant 2016 (Frank et coll., 2023). Ces personnes nouvellement établies au pays présentaient aussi l'écart salarial le plus important par rapport aux immigrant·es de plus longue date.

Le rapport cité offre des perspectives intéressantes sur les tendances de la main-d'œuvre en santé et le parcours des nouveaux arrivants, mais il n'évalue pas directement l'incidence de la RTCE sur les résultats professionnels. Là encore, notre compréhension des effets précis de la RTCE sur l'intégration au marché du travail demeure limitée. Ces lacunes rappellent l'importance de disposer d'une IMT de meilleure qualité, qui permettrait d'évaluer plus précisément le rôle de la reconnaissance des titres dans l'accès à un emploi valorisant.

Lacunes d'information et enjeux systémiques

Les processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers manquent souvent de clarté et de cohérence, tant dans leur fonctionnement que dans leurs effets sur les résultats professionnels (Nauta et Speer, 2024 ; Ng et Gagnon, 2020).

L'ambiguïté réglementaire est particulièrement marquée dans les professions se trouvant dans une « zone grise » – entre les professions réglementées et non réglementées.

Par exemple, les offres d'emploi pour des métiers comme la charpenterie ou la soudure publiées sur Guichet Emplois mentionnent souvent l'exigence d'un diplôme d'études secondaires et d'un statut légal, mais omettent de préciser si un permis ou une certification est requis. Il devient alors difficile pour les personnes immigrantes de savoir si la reconnaissance de leurs titres est nécessaire et, le cas échéant, par où commencer.

Au-delà de cette zone grise, des chercheur·euses comme Sweetman et coll. (2015) ont souligné la rareté des analyses économiques et des données de tendance sur les travailleur·euses réglementé·es ou titulaires d'un permis au Canada. Ces lacunes sont encore plus prononcées dans les professions non réglementées, souvent négligées dans les débats politiques et médiatiques (McCoy et Masuch, 2007). Par ailleurs, une grande partie de la documentation canadienne sur la RTCE examine les résultats en emploi des personnes immigrantes sans distinguer clairement les professions réglementées des non réglementées (Ng et Gagnon, 2020).

Bien que certaines plateformes comme Ingénieurs Canada ou le National Nursing Assessment Service offrent des points d'entrée utiles, elles ne tiennent pas toujours compte des différences entre provinces et présentent rarement l'information sur la comparabilité des titres de façon claire et accessible.

D'autres enjeux ont été soulevés par les analystes de la RTCE, notamment l'absence de mécanismes de contrôle de la qualité, la perception d'un décalage culturel des titres étrangers, le sous-emploi des compétences, ainsi que les obstacles à une participation équitable au marché du travail (Banerjee et coll., 2018 ; Direction de l'évaluation – Direction générale des politiques stratégiques et des services, 2020).

Bien que les données issues du recensement long fournissent des renseignements utiles sur les personnes formées à l'étranger (notamment leur profession, leur statut migratoire, leurs diplômes et leur lieu de formation), elles ne permettent pas de savoir si une personne a suivi un processus de RTCE ou obtenu une évaluation de ses titres (ETÉ). Le CIMT n'a pu recenser aucune donnée récente, publique, administrative ou longitudinale permettant d'établir un lien clair et continu entre la participation à un processus de RTCE et les résultats sur le marché du travail. Il est possible que certaines instances fédérales ou provinciales collectent ce type de données à l'interne, mais celles-ci ne sont pas facilement accessibles aux chercheur·euses.

Ce manque persistant d'une IMT claire, rigoureuse et accessible alimente la confusion entourant les processus de RTCE et leurs effets sur les trajectoires professionnelles (Nauta et Speer, 2024 ; Ng et Gagnon, 2020 ; Thomas, 2021).

Initiatives gouvernementales et évolution des politiques publiques

Au cours des dernières années, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont lancé plusieurs initiatives visant à moderniser les processus de RTCE et à en améliorer les résultats. Ce nouvel élan se révèle particulièrement significatif. En effet, selon les données du Recensement de 2021, les personnes immigrantes titulaires de diplômes obtenus à l'étranger dans des secteurs en forte demande (comme la santé) sont souvent confrontées à une inadéquation entre leurs compétences et les emplois qu'elles occupent. Par exemple, seuls 36,5 % des infirmier·ères autorisé·es formé·es à l'étranger occupaient un poste dans leur domaine ou dans une profession connexe. De plus, à peine 41,1 % des personnes immigrantes titulaires d'un diplôme en médecine obtenu à l'étranger travaillaient comme médecins (Statistique Canada, 2022).

À l'échelle provinciale, les efforts de réforme de la RTCE gagnent en importance, notamment dans les métiers spécialisés. En 2024, l'Alberta et l'Ontario ont signé un protocole d'entente afin de partager l'information, harmoniser les ressources et élaborer conjointement des cadres de reconnaissance (Ontario Newsroom, 2024). Ces initiatives visent à permettre aux personnes immigrantes qualifiées d'accéder plus facilement à l'apprentissage et à la certification, tout en répondant aux pénuries de main-d'œuvre. De même, en 2023, la Colombie-Britannique a adopté une nouvelle législation pour moderniser la RTCE dans plusieurs secteurs en tension, comme la construction, l'enseignement, les sciences de l'environnement et le travail social (BC Gov News, 2023).

Toujours dans cette optique, et en réponse aux pénuries liées à la pandémie, le National Nursing Assessment Service s'est associé aux organismes de réglementation du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan et du Manitoba afin d'accélérer les délais d'obtention de permis pour les infirmier·ères formé·es à l'étranger. Ceux-ci ont diminué d'environ trois mois (Crea-Arsenio et coll., 2023).

Bien que ces mesures témoignent de progrès notables, les personnes nouvellement arrivées continuent à devoir composer avec des informations incomplètes, incohérentes ou contradictoires sur les plateformes consacrées à la RTCE, les sites gouvernementaux et les services d'accompagnement. Ce décalage entre les mécanismes mis en place et l'expérience réelle des usager·ères alimente la frustration et peut entraîner des retards d'intégration au marché du travail.

Par ailleurs, malgré l'augmentation des investissements et les efforts de coordination entre les gouvernements, il n'existe toujours pas de source de données claire sur la participation à la RTCE permettant d'évaluer les résultats sur le marché du travail ou de mesurer l'efficacité de ces processus. Comme l'indiquait un [rapport de Santé Canada](#) publié en 2023, le manque de données sur les résultats professionnels

demeure un enjeu important dans le domaine de la santé. Les recherches menées par le CIMT suggèrent que, même si certains organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des évaluations des titres (ETÉ) ou de la RTCE collectent ces données à l'interne, elles ne sont pas diffusées de façon à permettre leur analyse ou à soutenir une réforme systémique.

En l'absence de données permettant d'établir un lien entre la RTCE et les résultats sur le marché du travail, il est impossible d'évaluer avec rigueur l'impact du PRCTE ou l'efficacité des mesures mises en place. L'amélioration de l'IMT au sein du système de RTCE est donc essentielle pour assurer un parcours fluide, clair et efficace, permettant aux personnes qualifiées de s'intégrer au marché du travail canadien.



Méthodologie et limites

Cette étude qualitative visait à explorer les lacunes de l'IMT dans le processus de RTCE au Canada, à partir des expériences vécues par des personnes immigrantes qualifiées. Aux fins de l'étude, le CIMT a défini les personnes nouvellement arrivées comme celles ayant immigré au Canada au cours des cinq dernières années, afin de refléter des expériences actuelles ou récentes.

**L'analyse repose sur la question de recherche principale suivante :
Quelles lacunes en IMT observe-t-on dans le processus de RTCE et dans les mécanismes qui l'entourent ?**

Deux questions secondaires ont également été examinées :

- ▶ Quelles lacunes de l'IMT les personnes immigrantes qualifiées ont-elles relevées dans le contexte de la RTCE ?
- ▶ Comment perçoivent-elles l'accessibilité de cette information, à la lumière de leur expérience et des obstacles rencontrés ?

Conception de recherche

Pour répondre aux questions de recherche, nous avons combiné plusieurs approches méthodologiques :

- ▶ une revue de la littérature pertinente
- ▶ quatre groupes de discussion (comptant chacun de 8 à 12 participant-es)
- ▶ trois entrevues individuelles complémentaires
- ▶ une analyse qualitative des données issues de ces échanges

L'appel à participation lancé à l'échelle nationale sur le site Web du CIMT a suscité plus de 300 manifestations d'intérêt. Les critères d'inclusion retenus exigeaient que les participant-es soient arrivé-es au Canada au cours des cinq dernières années et qu'ils ou elles soient actuellement dans le processus de RTCE ou l'aient récemment complété.

Afin d'assurer une certaine diversité au sein de l'échantillon, nous avons ajouté des critères de sélection visant une représentation équilibrée des genres et une couverture géographique nationale. Compte tenu de la nature sensible et personnelle des échanges, nous avons évité de former des groupes trop hétérogènes afin de favoriser un climat de confiance propice à une participation ouverte.

Les participant-es résidaient en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. En raison de la taille restreinte

de l'échantillon et du design qualitatif de l'étude, les personnes n'ont pas été regroupées strictement selon leur province de résidence. Si la diversité régionale a été prise en compte, l'analyse ne visait pas à comparer les processus de RTCE d'une province à l'autre, mais plutôt à dégager les obstacles communs à l'accès à l'IMT, peu importe la région ou la profession.

Afin de garantir le consentement éclairé des participant-es et de les préparer adéquatement, chaque personne sélectionnée a reçu à l'avance une description détaillée du projet, les objectifs des groupes de discussion ainsi qu'un formulaire de consentement. Les séances ont été menées virtuellement et animées par des chercheur-euses du CIMT. Trois entrevues individuelles complémentaires ont ensuite été réalisées afin de confirmer l'atteinte de la saturation thématique avant de passer à l'analyse.

L'analyse qualitative a été menée à partir des données recueillies lors des groupes de discussion et des entrevues. Les thèmes ont été dégagés des récits des participant-es et structurés en fonction de la question centrale et des deux questions secondaires. Les constats sont présentés de manière thématique dans la section suivante du rapport.

Limites de l'étude

Comme le recrutement et la participation se sont déroulés entièrement en ligne, les personnes ayant un accès limité à Internet ou une faible littératie numérique pourraient être sous-représentées. Nous avons toutefois cherché à atténuer ce biais en poursuivant les séances jusqu'à l'atteinte de la saturation thématique. Par ailleurs, la taille de l'échantillon et le format de l'étude ne permettaient pas de comparer les processus de RTCE d'une province à l'autre. Les résultats mettent plutôt en lumière les tendances systémiques qui se dégagent des lacunes de l'IMT, tous contextes confondus.

Constats

Les expériences vécues par les personnes immigrantes formées à l'étranger et engagées dans un processus de RTCE au Canada révèlent des lacunes importantes, persistantes et généralisées dans l'accès à une IMT fiable et à jour. Dans l'ensemble des groupes de discussion et des entrevues, les participant-es ont fait état de défis similaires, peu importe leur profession ou leur province de résidence. Leurs témoignages font ressortir des problèmes récurrents dans la façon dont l'information est diffusée, recherchée et comprise. Ces constats mettent en lumière les répercussions, à la fois individuelles et systémiques, d'une IMT incohérente, tout en ouvrant des pistes pour améliorer le système de reconnaissance des titres de compétences au Canada.

1

Communication et accessibilité de l'information

La majorité des participant-es ignoraient l'existence même du processus de RTCE avant leur arrivée au Canada, ce qui témoigne d'un manque d'IMT opportune en amont du parcours migratoire.

Lorsque de l'information était transmise avant le départ, celle-ci ne comportait que rarement des indications concrètes sur la reconnaissance des titres, laissant les personnes nouvellement arrivées mal préparées à entreprendre cette démarche.

Certain-es ont également souligné l'inégalité d'accès aux ressources de soutien : les requérant-es principaux-ales bénéficiaient parfois d'un accompagnement ciblé, alors que les partenaires ou autres personnes incluses dans la demande devaient souvent se débrouiller seuls.

Une participante a témoigné :

« Oui, lui [le conjoint – requérant principal] a reçu beaucoup d'aide avec le programme Health Match. [Ça a été utile] pour la demande de permis de travail. C'était compliqué ça aussi, le permis de travail. »

Beaucoup de participant-es ne savaient pas comment entamer leur processus de RTCE, ni à qui s'adresser, ni comment s'y préparer. Lorsqu'ils parvenaient à repérer des ressources, elles étaient souvent trop techniques ou inaccessibles, notamment pour les personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français.

Même parmi celles ayant abordé la RTCE dans le cadre de leur demande de résidence permanente, la compréhension des étapes, des délais, des frais et des documents requis demeurait limitée. Ce constat souligne un décalage important entre les procédures d'immigration et la transmission d'une IMT essentielle à l'intégration professionnelle.

2

Qualité et fiabilité de l'information disponible

Les participant-es ont unanimement décrit l'univers informationnel entourant la RTCE comme fragmenté. Ils ont souvent signalé la nature contradictoire des renseignements accessibles, en particulier sur les sites gouvernementaux, où les informations variaient selon les provinces et les instances, rendant difficile l'identification des sources fiables et à jour.

Ce manque d'uniformité a nourri une méfiance généralisée envers les sources officielles. De nombreuses personnes nouvellement arrivées se sont donc tournées vers des canaux informels – bouche-à-oreille, forums en ligne ou groupes sur les réseaux sociaux. Si ces espaces offraient un soutien précieux, ils comportaient également des risques : l'information partagée était parfois erronée, non transférable à d'autres contextes, voire frauduleuse.

Une personne a témoigné :

« Quand on cherche “processus de RTCE” sur Internet, on trouve beaucoup, beaucoup d'informations, très éparpillées. Certains sites sont imbriqués les uns dans les autres... on finit par se perdre.

Donc, pour moi, c'était plus facile d'aller sur les réseaux sociaux, où des gens avaient créé des groupes et expliquaient le processus de façon beaucoup plus claire. »

Plusieurs ont reconnu que les plateformes officielles proposaient un contenu détaillé, mais manquaient de clarté, de convivialité et de réactivité par rapport aux espaces informels. Cependant, s'appuyer sur des savoirs partagés entre pairs exposait les personnes à une information inexacte ou incomplète – surtout lorsque les règles propres à chaque province n'étaient pas clairement explicitées.

3

Complexité et transparence du processus

Les participant-es ont largement décrit le processus de RTCE comme étant ambigu et peu transparent, notamment en ce qui concerne les critères d'évaluation et les cadres de référence pour l'équivalence des diplômes. Beaucoup ignoraient comment leurs titres étaient évalués, par qui, et selon quelles normes. Ce manque de clarté révèle une lacune importante dans la transparence des systèmes de reconnaissance.

La variation des processus d'une province à l'autre, ainsi que les différences entre les professions réglementées et non réglementées, compliquent davantage le parcours des personnes nouvellement arrivées. Par ailleurs, certain-es ont entamé une démarche de RTCE en plein changement réglementaire, et ont vu les exigences évoluer en cours de processus, sans bénéficier d'indications claires ou d'orientations mises à jour. Plusieurs ont dû répéter certaines étapes ou en ajouter de nouvelles, ce qui a accentué la confusion.

L'un des facteurs de stress les plus importants était le manque d'information détaillée concernant les documents requis. De nombreuses personnes ne savaient pas quels documents apporter, comment les faire authentifier, ni quels protocoles de traduction étaient acceptés.

À propos de la complexité du processus et des attentes peu claires, une participante ayant vécu plus de 20 ans dans un pays anglophone avant son arrivée au Canada a témoigné :

« C'est un *running gag* dans notre famille. Mon mari est Anglais, et je disais toujours "C'est sûrement parce que je ne suis pas vraiment Anglaise que je ne comprends pas." Mais lui aussi a eu les mêmes difficultés avec la bureaucratie canadienne, juste pour la demande de résidence permanente – et il est Anglais.

Honnêtement, je ne sais pas comment font les gens dont l'anglais n'est pas la langue maternelle... Je ne sais pas. Même pour remplir les formulaires, on s'est chicanés sans arrêt. C'était vraiment difficile. »

4

Manque d'information pour planifier coûts et délais

Les participant-es ont systématiquement sous-estimé le temps et les coûts associés au processus de RTCE, et ont fait état d'un stress financier important, souvent inattendu. L'information accessible pour appuyer une planification financière ou l'élaboration d'un budget se révélait généralement insuffisante. Si certaines institutions permettaient un paiement échelonné, rares sont celles qui offraient un soutien financier ou expliquaient clairement comment accéder aux ressources disponibles.

Aucun-e des participant-es interrogé-es n'a mentionné avoir reçu un prêt pour couvrir les frais d'évaluation. Une seule personne a indiqué avoir eu accès à un programme passerelle prenant en charge une partie de ces coûts. Pour les autres, une aide à l'élaboration de modalités de paiement n'a été offerte qu'après le début du processus, alors qu'ils éprouvaient déjà des difficultés à assumer les frais associés.

Le manque de clarté, dès le départ, quant aux documents requis et aux délais de traitement, ainsi que les longues périodes d'attente ont nui à la capacité des participant·es d'intégrer rapidement le marché du travail ou de poser leur candidature à des emplois correspondant à leurs compétences.

« Non, personne ne va te dire combien tu vas devoir payer... jusqu'au moment où il faut payer. »

— Participant·e

5

Obstacles liés à la langue et aux outils technologiques

De nombreux·ses participant·es ont signalé la complexité du langage technique utilisé dans les communications relatives à la RTCE. Même les personnes hautement scolarisées ou maîtrisant l'anglais éprouvaient des difficultés à les interpréter, ce qui entraînait de la confusion, voire un désengagement.

Une participante a confié :

« La communication a été compliquée. Au début, je pensais pouvoir faire tout le processus en ligne... Mais à un moment donné, j'ai compris qu'il fallait effectuer plusieurs démarches en personne. Parfois, c'était vraiment difficile de communiquer avec eux. »

Malgré des attentes élevées envers les services numériques, plusieurs participant·es ont été confronté·es à des systèmes désuets ou incohérents. Il fallait souvent téléphoner ou se présenter sur place pour transmettre des documents, ce qui allait à l'encontre des standards numériques qu'ils s'attendaient à trouver au Canada.

Même lorsque des outils en ligne étaient disponibles, leur utilisation posait problème : pannes informatiques, temps d'attente prolongés et exigences variables d'une instance à l'autre. Ces obstacles ont amplifié la frustration et ébranlé la confiance envers les services publics numériques canadiens.

Ensemble, ces obstacles linguistiques et technologiques révèlent un écart important entre les besoins des personnes et la conception des services, soulignant la nécessité de systèmes d'IMT accessibles, adaptés et testés auprès du public visé.

6

Décalage entre les processus de reconnaissance des titres et les pratiques des employeurs

Certain-es participant-es occupant des professions non réglementées ont exprimé des doutes quant à la valeur de la RTCE, notamment lorsque les employeurs ne demandaient ni ne reconnaissaient l'évaluation des titres. Plusieurs ont rapporté que, malgré la complétion du processus, ils devaient tout de même soumettre de nouveau leurs documents ou justifier leurs qualifications au moment de l'embauche.

« [L'attestation de RTCE] n'était pas exigée, sauf si une entreprise auprès de laquelle je postulais la demandait. Si ce n'était pas une exigence, je ne l'aurais pas faite. Je n'en voyais pas l'utilité. Personne ne m'a jamais posé de questions sur mes études ou sur ma capacité à faire le travail, même si j'ai étudié à l'étranger. »

– Participant-e exerçant une profession non réglementée (ayant fait une demande de résidence permanente)

Ce décalage entre le système de reconnaissance des titres et les pratiques d'embauche a été source de frustration. Certain-es ont affirmé qu'ils auraient renoncé à la RTCE s'ils avaient su à quel point elle s'avérerait peu pertinente dans certains secteurs d'emploi.

D'autres ont mentionné que les employeurs accordaient davantage d'importance à l'expérience professionnelle et aux compétences concrètes qu'aux attestations de reconnaissance, ce qui renforçait l'impression que la RTCE avait une portée limitée dans certaines industries. Ces écarts entre les systèmes de reconnaissance et les pratiques réelles du marché du travail révèlent un manque d'alignement, et suggèrent un besoin d'exploration plus approfondie de cette problématique.

Attestation de reconnaissance

Les attestations de reconnaissance de la RTC sont des attestations numériques qui reconnaissent l'achèvement des évaluations de titres de compétences étrangers. Ils offrent aux nouveaux arrivants un moyen portable et vérifiable de démontrer leurs qualifications auprès des employeurs, des organismes de réglementation et des établissements postsecondaires. Ces badges peuvent être partagés en ligne afin de faciliter le processus de recherche d'emploi.

Réflexions et recommandations

Ce que révèle l'expérience des nouveaux arrivants formés à l'étranger : défis, constats et pistes d'amélioration

L'effet cumulatif d'une IMT incohérente et de processus de RTCE peu clairs a freiné l'intégration de nombreuses personnes au marché du travail canadien. Faut de l'un accompagnement officiel structuré et uniforme, plusieurs se sont tournées vers des réseaux informels, des groupes sur les médias sociaux ou leurs communautés culturelles. Bien que ces ressources se soient parfois révélées utiles, leur encadrement est inexistant, leur fiabilité variable, et elles peuvent exclure les personnes qui ne partagent pas la langue ou les codes culturels dominants.

Les participant-es ont mis en lumière des parcours marqués par la confusion, les retards et une pression psychologique importante – non seulement en raison de la complexité du processus lui-même, mais aussi du manque d'information accessible et fiable pour s'y retrouver. Notre étude confirme toutefois que ces lacunes informationnelles ne concernent pas uniquement les personnes immigrantes : les chercheur-es et le grand public disposent également de peu de données probantes sur les retombées de la RTCE en matière d'intégration professionnelle.

Les participant-es ont proposé des pistes concrètes pour améliorer les processus de reconnaissance et l'information qui les accompagne. Leurs suggestions s'articulent autour de sept grands axes, présentés dans cette dernière section.

Mieux informer avant et dès l'arrivée

De nombreux participant-es ont indiqué qu'ils comprenaient peu – voire pas du tout – le processus de RTCE avant leur arrivée au Canada. L'information reçue à ce sujet était souvent absente ou très limitée. En conséquence, ces personnes n'ont pas pu planifier les délais, les exigences documentaires ni les coûts associés à la RTCE. Plusieurs ont souligné l'importance de recevoir plus tôt, dans le parcours migratoire, des renseignements ciblés et concrets sur la RTCE. Fournir une information plus accessible et en temps opportun permettrait de réduire les délais, de diminuer le stress financier et de faciliter l'intégration au marché du travail dès les premières étapes de l'établissement.

Davantage de ressources multilingues rédigées en langage clair et adaptées aux réalités des personnes immigrantes

Les participant-es ont unanimement souligné que l'information disponible était souvent trop technique et généralement offerte uniquement en français ou en anglais. Pour en améliorer l'accessibilité, ils recommandent la diffusion de documents rédigés

dans un langage clair, sans jargon, dans les langues officielles et, idéalement, dans plusieurs autres langues. Des formulations simplifiées et de meilleures traductions contribueraient à réduire la dépendance à des sources informelles – parfois contradictoires – et à faciliter la compréhension du processus de RTCE.

Une orientation plus claire et en amont sur les étapes, les délais et les documents requis, offerte par des sources officielles

Les participant-es ont souligné que l'absence de directives claires et structurées représentait une source importante de stress. Ils recommandent que les organismes de réglementation et les agences d'évaluation publient des listes de vérification normalisées ainsi que des guides adaptés aux professions et aux contextes régionaux. De tels outils contribueraient à instaurer un climat de confiance, à mieux préparer les personnes nouvellement arrivées aux exigences du processus, et à réduire les frais évitables liés aux soumissions répétées ou aux traductions de dernière minute.

Le CIMT reconnaît que des réformes récentes visent à améliorer la transparence. Depuis 2024, huit provinces ont adopté ou modifié des lois sur l'inscription équitable, obligeant désormais les ordres professionnels à publier en ligne les critères de reconnaissance des titres ainsi que les délais associés. De plus, l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Ontario et la Saskatchewan ont mis en place des normes de service imposant aux organismes de réglementation de rendre leurs décisions dans des délais précis. Le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador ont également annoncé leur intention d'emboîter le pas.

Le CIMT appuie ces initiatives et encourage la coordination continue entre les provinces. Nous attendons avec intérêt les données permettant d'évaluer les retombées de ces réformes législatives. Nous encourageons par ailleurs les organismes de réglementation à envisager des outils complémentaires – tels que des listes de vérification ciblées ou des aides à la décision – afin de bonifier l'expérience des usager-ères.

Un portail centralisé et vérifié pour l'information et les dépôts en ligne

Afin de réduire la fragmentation du système, les participant-es ont suggéré la création d'une plateforme numérique unique regroupant des informations vérifiées provenant des organismes de réglementation, des agences d'évaluation et des employeurs. Destinée à l'information ou à la transmission des documents, elle offrirait davantage de cohérence, de transparence et des mises à jour en temps réel, ce qui permettrait de remédier à la dispersion et à l'absence de vérification des informations actuelles.

Le CIMT appuie le développement de plateformes centralisées et fiables afin de diminuer la confusion et de faciliter l'accès à une information juste. Certaines provinces, notamment l'Ontario, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan, ont mis en place

des portails de demande en ligne pour les secteurs prioritaires. Bien que leur déploiement soit encore en cours, ces outils constituent des avancées prometteuses vers un écosystème de reconnaissance des titres de compétences plus transparent et mieux coordonné.

Nous encourageons les responsables politiques et les instances réglementaires à poursuivre ces efforts en les arrimant aux réalités vécues par les personnes engagées dans un processus de RTCE, afin de garantir des plateformes accessibles, multilingues et véritablement conçues pour appuyer une prise de décision éclairée.

Améliorer les outils numériques pour faciliter les communications, la transmission de documents et le suivi des dossiers

Les participant·es ont exprimé une grande frustration à l'égard des systèmes de communication désuets et de l'absence de suivi en ligne. Ils recommandent la mise en place de plateformes numériques sécurisées permettant le dépôt de documents, l'obtention de mises à jour en temps réel et des échanges facilités avec les autorités concernées. Ces améliorations contribueraient à réduire les déplacements inutiles et les appels téléphoniques chronophages – des expériences largement perçues comme inefficaces et évitables.

Même si elles exigent des efforts, ces propositions sont concrètes et réalisables. Elles traduisent un besoin d'améliorer les systèmes d'IMT existants – et non nécessairement d'en créer de nouveaux – afin qu'ils soient plus réactifs et mieux intégrés aux programmes et aux politiques qui visent à renforcer le bien-être économique et social du Canada.

Une IMT accessible pour évaluer les retombées de la reconnaissance des titres de compétences

L'analyse documentaire menée par le CIMT a révélé d'importantes lacunes dans les données accessibles au public sur la RTCE. Cette absence d'information nuit à l'évaluation de l'efficacité du processus et de ses effets sur l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail canadien. L'impact de la RTCE sur les résultats professionnels demeure mal compris, ce qui pose un problème d'élaboration de politiques : sans point de repère clair, il est difficile pour les programmes, les chercheur·es ou les responsables politiques de déterminer si les mécanismes de reconnaissance des titres ont une influence réelle sur le parcours des personnes immigrantes ou sur leurs résultats sur le marché du travail.

Il est essentiel de disposer de données administratives sur les personnes qui participent à la RTCE, ainsi que sur les professions concernées. Idéalement, ces données devraient pouvoir être mises en relation avec d'autres sources, comme les fichiers familiaux T1 (ensembles de données anonymisées tirées des déclarations de revenus

et maintenues par Statistique Canada), les données sur l'assurance-emploi ou la Base de données longitudinales sur l'immigration. Ces croisements permettraient de mieux évaluer les résultats professionnels des personnes ayant traversé le processus de RTCE, de façon longitudinale et fiable. Ils offriraient également aux responsables de politiques et de programmes la possibilité de comparer les trajectoires professionnelles des personnes ayant entrepris une RTCE à celles de celles qui ne l'ont pas fait.

Le CIMT reconnaît que la création d'un système centralisé de collecte de données exigerait du temps et des ressources, en raison du nombre d'organismes de RTCE impliqués, lesquels relèvent d'institutions aux structures de rapport variées. Même si la centralisation complète des données sur les participant-es à la RTCE peut représenter un défi, il existe des approches plus légères pour pallier en partie le manque d'IMT sur ce processus. L'ajout de questions sur la participation à la RTCE dans des enquêtes comme le recensement canadien, l'Enquête sur la population active ou d'autres enquêtes fédérales permettrait de recueillir des données de base. Ces données offriraient aux chercheur-euses un meilleur aperçu des démarches et des retombées professionnelles vécues par les personnes ayant eu recours à la RTCE.

Pour améliorer l'IMT sur la RTCE et en évaluer les effets, il est essentiel que les données recueillies soient accessibles aux administrations, aux chercheur-es et aux responsables politiques qui soutiennent les personnes immigrantes.

Collecter de l'IMT sur la perception des employeurs à l'égard de la RTCE

Dans les professions non réglementées, les participant-es et la documentation consultée soulignent surtout le manque de clarté entourant le rôle des employeurs dans l'intégration au marché du travail des personnes engagées dans une démarche de RTCE. Bien que les décideur-euses et les administrations responsables de la RTCE doivent continuer de travailler activement à améliorer les processus, ce sont les employeurs qui décident, en dernière instance, d'accorder une entrevue ou d'embaucher une personne nouvellement arrivée. Il est donc essentiel de mieux comprendre comment ils perçoivent les attestations délivrées par les divers organismes d'évaluation à travers le Canada.

Une meilleure compréhension des perceptions employeur permettrait de concevoir des stratégies et de produire une IMT ciblée visant deux objectifs clés : renforcer la confiance des employeurs envers les titres détenus par les personnes immigrantes, et réduire les malentendus ou préjugés liés à la valeur des titres obtenus à l'étranger ou aux processus d'évaluation connexes. Sans données probantes sur les perceptions et les comportements des employeurs, il demeure difficile d'élaborer des approches pertinentes, ciblées et efficaces.

La collecte de cette information permettrait de mieux cerner la valeur qu'attribuent les employeurs aux processus de RTCE et aux attestations délivrées. Des enquêtes, combinées à des entrevues qualitatives menées auprès d'échantillons comparatifs, offriraient un portrait plus nuancé de cette dimension complexe de la RTCE et de l'intégration des personnes nouvellement arrivées au marché du travail canadien.



En conclusion

Les personnes nouvellement arrivées au Canada possèdent des savoirs et des compétences précieuses (IRCC, 2025b). Pourtant, lorsqu'elles cherchent à exercer leur profession, d'importantes lacunes informationnelles freinent leur progression. Cette constatation est appuyée à la fois par la présente étude et par les évaluations antérieures du processus de RTCE au Canada (EDSC, 2020).

Notre enquête a réuni un groupe diversifié de personnes formées à l'étranger – ingénieur·es, infirmier·ères, concepteur·rices UX, enseignant·es, stratèges en affaires – œuvrant dans des domaines réglementés ou non. Leurs témoignages mettent en lumière la manière dont les contextes professionnels modulent l'expérience de la RTCE.

Si plusieurs ont décrit le processus comme complexe, éprouvant et psychologiquement exigeant, certaines ont aussi exprimé de la satisfaction et de la reconnaissance, notamment lorsqu'elles ont pu exercer leur profession. Pour beaucoup, la possibilité de rebâtir leur carrière au Canada et d'intégrer la population active représentait une réelle fierté. Cela dit, cette appréciation ne saurait occulter les obstacles rencontrés. Presque tous les participant·es ont mentionné la charge émotionnelle, les pressions financières et le temps considérable qu'exigeait le processus. Ces difficultés étaient exacerbées par l'absence d'une information suffisante, fiable et transmise au bon moment.

Un processus de RTCE plus transparent, cohérent et réactif – en phase avec les réalités du marché du travail – pourrait améliorer l'intégration professionnelle des personnes immigrantes et soutenir les efforts plus larges d'intégration à la population active. Le renforcement de l'IMT dans l'écosystème de la RTCE constitue une condition essentielle de cette transformation.

Une IMT de qualité et accessible donne aux personnes immigrantes les moyens d'agir. Elle leur permet de prendre des décisions éclairées, de bien se préparer et d'intégrer le marché du travail de façon efficace et en toute confiance.

Cependant, les besoins en matière d'IMT ne se limitent pas aux individus. Les responsables politiques et les chercheur·es ont eux aussi besoin de données fiables. Comme le montre ce rapport, le Canada ne dispose toujours pas de données administratives et de données sur les résultats suffisamment complètes pour suivre, dans le temps, les effets du processus RTCE sur l'intégration au marché du travail. Cette lacune limite à la fois la reddition de comptes et l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

Améliorer l'expérience liée à la RTCE est une responsabilité partagée. Cela exige la collaboration de l'ensemble des parties prenantes – gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, organismes de réglementation, organismes d'aide à l'établissement,

employeurs et fournisseurs d'IMT. Une action concertée permettrait à la RTCE de devenir un tremplin vers un emploi valorisant, plutôt qu'un obstacle. Elle contribuerait également à bâtir un système de collecte de données plus cohérent et robuste, en renforçant l'IMT et en facilitant son utilisation pour évaluer les processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers.

Dans cette optique, le CIMT s'engage à diffuser ces constats dans l'ensemble de l'écosystème de l'IMT, à collaborer avec les spécialistes de l'orientation, les gouvernements et les prestataires de services pour transformer ces observations en actions concrètes, et à soutenir les initiatives essentielles déjà en cours. Nous continuerons aussi à explorer les solutions technologiques et les innovations en matière de données qui peuvent contribuer au renforcement de l'infrastructure d'IMT au service des personnes immigrantes.

Cette recherche vise à soutenir la construction de systèmes d'IMT plus inclusifs. Maintenant que nous disposons de témoignages et de données probantes, l'étape suivante est celle de l'action collective. Un système de RTCE efficace doit reconnaître non seulement les titres de compétences, mais aussi les personnes qui les portent. Pour qu'elles se sentent pleinement reconnues, et pour soutenir leur contribution à la prospérité du Canada, le processus de RTCE doit offrir un parcours clair et inclusif.



Références

Abdul-Karim, A. (2018). *Barriers to foreign credential recognition, access to regulated professions and successful integration into the Canadian labour market* [mémoire de maîtrise, University of Manitoba]. MSpace. <https://mspace.lib.umanitoba.ca/server/api/core/bitstreams/d63970cd-68b0-4208-9f18-62f40d923cb8/content>

Banerjee, R., Reitz, J. G., & Oreopoulos, P. (2018). Do large employers treat racial minorities more fairly? An analysis of Canadian field experiment data. *Canadian Public Policy*, 44(1), 1–12. <https://doi.org/10.3138/cpp.2017-033>

BC Gov News. (2023, 23 octobre). *New credential legislation will get more people working in chosen fields quicker* [communiqué de presse]. <https://news.gov.bc.ca/releases/2023PSFS0060-001634>

Brosseau, L. (2020). *Reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger des immigrants*. Bibliothèque du parlement. <https://lop.parl.ca/staticfiles/PublicWebsite/Home/ResearchPublications/BackgroundPapers/PDF/2020-86-f.pdf>

Camargo, L. (2024). *Le monde complexe de l'information sur le marché du travail : Quels défis pour les professionnels du développement de carrière?* CIMT. <https://lmic-cimt.ca/fr/le-monde-complexe-de-linformation-sur-le-marche-du-travail/>

Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux. (2025). *Déterminez si votre profession est réglementée*. Conseil des ministres de l'Éducation, Canada. https://www.cicic.ca/900/determinez_si_votre_profession_est_reglementee.canada

Crea-Arsenio, M., Baumann, A., & Blythe, J. (2023). The changing profile of the internationally educated nurse workforce: Post-pandemic implications for health human resource planning. *Healthcare Management Forum*, 36(6), 388–392. <https://doi.org/10.1177/08404704231198026>

Emploi et Développement social Canada. (2020, 20 octobre). *Évaluation du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations/programme-titres-competences-etrange.html>

EDSC. (2025a, 30 mai). *La reconnaissance des titres de compétences étrangers au Canada*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/reconnaissance-titres.html>

EDSC. (2024, 15 janvier). *Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2024/01/programme-de-reconnaissance-des-titres-de-competences-etrange.html>

EDSC. (2023, 6 mars). *Projets approuvés : Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers au Canada*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/reconnaissance-titres/projets-ap-proves.html>

EDSC. (2025b, 28 mars). *Financement : Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers – Évaluation*. Gouvernement du Canada. https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/reconnaissance_titres_etrangers/evaluation.html

Direction de l'évaluation – Direction générale des politiques stratégiques et des services (2015). *Évaluation sommative du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers et de l'Initiative visant la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre : rapport final*. EDSC. https://publications.gc.ca/collections/collection_2016/edsc-esdc/Em20-34-2015-fra.pdf

Direction de l'évaluation – Direction générale des politiques stratégiques et des services (2020). *Évaluation du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers*. EDSC. <https://www.canada.ca/en/employment-social-development/corporate/reports/evaluations/foreign-credential-recognition-program.html>

Direction de l'évaluation – Direction générale de la politique stratégique et de la recherche (2010). *Évaluation sommative du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers*. Rapport final. Ressources humaines et Développement des compétences Canada. https://publications.gc.ca/collections/collection_2010/rhdcc-hrsc/HS28-173-2010-fra.pdf

Frank, K., Park, J., Cyr, P., Weston, S., Hou, F. (2023). *Caractéristiques et perspectives du marché du travail pour les professionnels de la santé formés à l'étranger au Canada*. Santé Canada. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/systeme-soins-sante/ressources-humaines-sante/caracteristiques-perspectives-marche-travail-professionnels-sante-formes-etranger-canada.html>

IRCC. (2024, 24 octobre). *Plan des niveaux d'immigration 2025-2027*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2024/10/plan-des-niveaux-dimmigration-2025-2027.html>

IRCC. (2024, 25 novembre). *CIMM – Pénuries de main-d'œuvre*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/transparence/comites/cimm-25-nov-2024/penuries-main-oeuvre.html>

IRCC. (2025b, 26 février). *Suivi de l'immigration au Canada*. Salle de presse IRCC. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/campagnes/immigration-ca-compte/suivi.html>

IRCC. (2025c, 21 juillet). *L'évaluation des diplômes d'études*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/documents/evaluer-diplomes-etudes.html>

IRCC. (2025a, 12 février). *Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/qui-presenter-demande/metiers-specialises.html>

Kupfer, M. (2025, 31 janvier). *International health professionals face slow accreditation in Canada*. CBC News. <https://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/international-health-professionals-face-slow-accreditation-in-canada-1.7443973>

McCoy, L., et Masuch, C. (2007). Beyond “entry-level” jobs: Immigrant women and non-regulated professional occupations. *Journal of International Migration and Integration*, 8, 185–206. <http://dx.doi.org/10.1007%2Fs12134-007-0013-0>

Nauta, R., et Speer, S. (2024). *The frustration of Canada's over-credentialed working class*. Cardus. <https://www.cardus.ca/wp-content/uploads/2024/10/Frustration-of-Canadas-Over-Credentialed-Working-Class.pdf>

Ng, E. S., et Gagnon, S. (2020). *Écarts en matière d'emploi et sous-emploi chez les groupes racialisés et les immigrants au Canada : résultats actuels et orientations futures*. Centre des Compétences futures, Forum des politiques publiques, Diversity Institute. <https://fsc-ccf.ca/wp-content/uploads/2020/01/Immigrants-FPP-JAN2020-FR.pdf>

OCDE. (2019). *Recent trends in international migration of doctors, nurses and medical students*. Publications OCDE. <https://doi.org/10.1787/5571ef48-en>

Salle de presse de l'Ontario. (2024, 5 juillet). *L'Ontario et l'Alberta s'associent pour créer plus de chances pour les travailleurs spécialisés formés à l'étranger* [communiqué]. Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. <https://news.ontario.ca/fr/release/1004810/lontario-et-lalberta-sassocient-pour-creer-plus-de-chances-pour-les-travailleurs-specialises-formes-a-letranger>

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. (2009). *Savoir reconnaître le succès : Rapport sur l'amélioration de la reconnaissance des titres de compétences étrangers*. Chambre des communes du Canada. <https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/402/CIMM/Reports/RP4227034/cimmrp13/cimmrp13-f.pdf>

Statistique Canada. (2022, 30 novembre). Le Canada est en tête des pays du G7 pour ce qui est de la main-d'œuvre la plus scolarisée, grâce aux immigrants, aux jeunes adultes et à un solide secteur collégial, mais il subit des pertes importantes de titulaires de certificats d'apprenti dans les principaux domaines de métiers. *The Daily*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/221130/dq221130a-fra.htm>

Sweetman, A., McDonald, J. T., Hawthorne, L. (2015). Occupational regulation and foreign qualification recognition: An overview. *Canadian Public Policy*, 41(S1), S1-S13. <https://doi.org/10.3138/cpp.41.s1.s1>

Thomas, J. (2021). Should I stay or should I go home? Newcomer employment experiences in mid-sized Canadian cities. *Canadian Journal of Sociology*, 46(3), 191-216. <https://www.jstor.org/stable/27114438>

World Education Services. (2019). *Who is succeeding in the Canadian labour market? Predictors of career success for skilled immigrants*. <https://www.jstor.org/stable/resrep54579?sid=primo>

